

ORGANISATION FOR THE PROHIBITION OF CHEMICAL WEAPONS

Ceremony for Conferment of Légion d'Honneur

Remarks by Director-General Ahmet Üzümcü [French]

Paris, France

15 December 2015

REMARKS AS DELIVERED

Monsieur le Ministre,

Excellences,

Mesdames et Messieurs.

C'est un grand honneur pour moi de recevoir une telle distinction de vos mains. Jamais je n'avais imaginé être décoré dans l'ordre national de la Légion d'honneur; cette décoration prestigieuse qui fut également décernée à Mustafa Kemal Atatürk, père fondateur de la Turquie moderne, il y a 100 ans.

Je suis très ému d'être ici pour cette occasion. J'ai une profonde admiration pour la France, sa culture, ses valeurs et surtout pour son peuple. J'ai été terriblement attristé par la tragédie qui a frappé Paris le mois dernier. Je présente mes condoléances les plus sincères aux familles de ceux qui ont perdu la vie et mes vœux de complet rétablissement à ceux qui ont été blessés dans ces attaques odieuses.

Pour moi, la Légion d'honneur a une connotation particulière. En effet, de nombreux chapitres de ma vie sont étroitement liés à la France et à la langue française qui, comme peu d'autres langues, unit de nombreux peuples très divers. Au cours de ma jeunesse en Turquie, j'ai reçu mon éducation dans des écoles françaises. Plus tard, j'ai étudié le droit communautaire à Nancy. Ensuite, à chacune de mes missions, j'ai entretenu d'excellentes relations avec les diplomates français.

Monsieur le Ministre,

La France a toujours œuvré en faveur de l'élimination des armes chimiques.

Dès 1675, la France et le Saint-Empire romain germanique ont signé l'Accord de Strasbourg, qui interdit notamment l'emploi de balles empoisonnées. Il y a cent ans, en 1915, les troupes françaises ont souffert des conséquences de la première attaque chimique à grande échelle au moyen de chlore gazeux. Par la suite, la France a joué un rôle essentiel dans les tentatives d'interdiction de ces armes, depuis le Protocole de Genève en 1925 jusqu'à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Ce n'est donc pas un hasard si, en 1993, 130 États sont venus à Paris signer la Convention, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère en matière de désarmement. Cette ville est donc à tout jamais intimement liée à la Convention.

Démocratique dans ses dispositions, égalitaire dans son esprit, la Convention comporte deux mesures fondamentales : les États détenteurs d'armes chimiques doivent les détruire sous vérification internationale et les États non détenteurs ne doivent jamais en posséder ou en employer.

Basée à La Haye, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (l'OIAC), en tant que gardienne de la Convention, est chargée de mettre en œuvre les dispositions du traité.

Depuis 1997, l'élimination de plus de 90 % des armes chimiques déclarées dans le monde a été vérifiée par l'OIAC.

Pendant la majeure partie de son histoire, l'Organisation s'est pleinement acquittée de ses obligations sans attirer l'attention des médias et du public.

Tout a changé en 2013, lors des allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie. Soudain, les projecteurs du monde entier se sont braqués sur notre institution spécialisée alors que nous nous lancions dans un effort international sans précédent visant à éliminer les 1 300 tonnes d'armes chimiques syriennes. Cette même année, l'OIAC a reçu le prix Nobel de la paix, un honneur qui nous a surpris et nous a rendus d'autant plus humbles.

Remporter le Nobel a beaucoup aidé à nous faire mieux connaître. Cela nous a inculqué un sens encore plus profond de l'obligation qui est la nôtre : nous défaire de ces armes barbares une fois pour toutes.

Pourtant, malgré ces événements marquants, notre travail n'est toujours pas terminé. Nous redoublons d'efforts pour garantir à la communauté internationale une déclaration exacte et complète de la Syrie.

Cela est d'autant plus important que les récents rapports de l'OIAC ont abouti à la conclusion que des armes chimiques continuent d'être utilisées dans le conflit syrien.

Il s'agit non seulement d'une menace pour des civils innocents mais également pour la crédibilité de la Convention. D'où la question critique : Qui utilise des armes chimiques en Syrie?

Il est encourageant de voir que, pour trouver une réponse, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, en août dernier, la création d'un mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU. Celui-ci s'efforce d'identifier les personnes, les entités, les groupes ou les gouvernements impliqués dans l'emploi d'armes chimiques en Syrie et son premier rapport sera publié en février prochain. Son

but ultime est que les coupables rendent des comptes. S'il réussit à s'acquitter de ses fonctions, ce mécanisme renforcera notre objectif ultime : bâtir un monde exempt d'armes chimiques.

Cette tâche est considérable et comporte de nombreux défis.

Notre travail commence par la mise en place d'une culture que j'appellerai de "la science responsable", afin de veiller à ce que la chimie ne serve plus jamais à des fins malveillantes. François Rabelais, sans aucun doute une référence pour vous, Monsieur le Ministre, avait assurément raison lorsqu'il disait que "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme".

Notre travail nécessite des mesures importantes afin de vérifier l'élimination de toutes les armes chimiques restantes.

Notre travail consiste à faire échouer les ambitions des acteurs non étatiques en aidant les États membres à se préparer et à répondre aux actes de terrorisme chimique.

Avec le soutien de la France et des autres États parties, j'ai la certitude que l'OIAC saura relever ces nouveaux défis avec succès, comme par le passé.

Monsieur le Ministre,

Si vous le permettez, je voudrais poursuivre ma déclaration par une anecdote. Il y a exactement 40 ans, mon père a été vraiment déçu. À l'époque, il croyait que je deviendrais son associé et qu'ensemble nous élargirions son petit commerce à Izmir, raison pour laquelle il m'avait inscrit à l'école française Saint-Joseph. Après quatre années, un camarade de classe me convainc d'entrer au lycée de Galatasaray plutôt que de poursuivre mes études à Izmir. De cette époque date ma décision de découvrir le monde, d'autres pays, différents peuples et cultures. J'opte donc pour le service diplomatique. Lorsque j'y repense, j'ai eu beaucoup de chance, une chance qui m'a souri dès l'examen d'entrée au Ministère. Après l'écrit - qui visait principalement à juger les connaissances en langues étrangères – il y avait un examen oral. Un panel d'une dizaine d'ambassadeurs de l'école classique, fort cultivés, interrogeaient les candidats sur différentes matières. La dernière épreuve était celle de culture générale. Le matin même, je prends les Fleurs du Mal et relis quelques pages. Lorsque j'entre à mon tour dans la salle, je me trouve face à cet intimidant jury. Après quelques questions, l'un des ambassadeurs me demande si je connaissais Baudelaire. Ayant répondu par l'affirmative, je me vois prié de réciter un poème. Me voilà donc commençant à déclamer un extrait de l'Élévation : "Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées, des montagnes, des bois, des nuages, des mers ..." Le texte a été repris en chœur par toute la salle! Au terme de l'examen oral, j'étais monté à la troisième place.

La chance a continué de me sourire. En 1999, je suis nommé Ambassadeur en Israël – la première nomination de ma promotion. Mes parents nous rendent visite à Tel Aviv et mon père se déclare enfin satisfait du choix que j'avais opéré en entrant au Ministère des affaires étrangères. En 2006, après une trentaine d'années passées au sein de ce ministère, petite déconvenue : une promotion attendue ne se matérialise pas. Je pars alors en poste à l'étranger, à Genève. Or, ce fut la seule mission informée de la vacance du poste de Directeur général de l'OIAC. Lorsque je reçois le télégramme de l'ambassade de Turquie à La Haye, je saisis la chance au vol et le Gouvernement turc accepte de me soutenir. Je me rends donc dans plusieurs capitales pour promouvoir ma candidature, y compris à Paris. À la fin du processus, je suis élu par consensus parmi les sept candidats. Ma chance continue : certaines portes se ferment, mais

d'autres s'ouvrent. Après trois ans à ce poste, en 2013, je me rends à Oslo pour recevoir le prix Nobel de la paix au nom de l'Organisation. Depuis, j'ai reçu quatre diplômes "honoris causa" dans divers pays et c'est un véritable privilège pour moi que de recevoir aujourd'hui cette Légion d'honneur.

Un collègue chevronné m'avait dit : "Embrasser la carrière diplomatique est un excellent choix, mais n'oublie pas qu'elle ne te rendra jamais riche". Sur ce point, on pourrait dire qu'il a eu raison, mais en fait tout dépend de l'interprétation que l'on donne de la richesse. Quarante ans plus tard, je n'ai aucun regret. Je me suis fait nombre d'amis en Turquie et à travers le monde dont certains sont présents aujourd'hui. Mon épouse qui m'a toujours soutenu et ma fille dont je suis très fier sont également à mes côtés. J'ai eu la grande chance d'avoir une carrière exceptionnelle et en tant que Directeur d'une organisation internationale dédiée à la paix et à la sécurité, je contribue à bâtir un avenir plus sûr pour les générations futures.

Je prends ces obligations au sérieux et remercie à nouveau le Gouvernement français pour son soutien indéfectible à cette noble mission. Je suis très honoré par cette décoration et m'engage à en être digne et à faire preuve de davantage de détermination encore à l'égard de notre mission commune.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.